

Chalon va se réconcilier avec la Saône

L'opération de requalification des quais de la Saône va débiter à Chalon-sur-Saône. « Nous sommes l'une des dernières villes de France à tourner encore le dos à sa rivière », rappelle Christophe Sirugue, député-maire de la ville. Aux côtés de la redynamisation du centre-ville et du renouvellement des quartiers des Prés Saint-Jean et des Aubépins, la reconquête des berges de la Saône est une priorité affichée de l'équipe municipale. Les premiers réaménagements vont concerner les quais du côté de Saint-Rémy ainsi que ceux situés entre le pont Jean-Richard et port-Villiers. Un multiplexe cinéma, un hôtel quatre étoiles, des terrasses de café, des espaces de promenade sont prévus au bord de l'eau, pour un programme dont la réalisation va s'étaler sur au moins dix ans. Et qui va impliquer également la transformation de l'île Saint-Laurent et la démolition du « toboggan », l'autopont qui coupe la ville en deux.

Page 7



L'île Saint-Laurent va faire l'objet d'une transformation profonde : le départ des services hospitaliers va libérer trois hectares de terrains au cœur de la ville.

Chalon-sur-Saône à la reconquête de ses quais

Urbanisme. La ville engage un ambitieux programme qui doit lui permettre de retisser un lien avec la Saône. La transformation de l'île Saint-Laurent et la suppression de l'autopont s'inscrivent également dans cette stratégie.



Tandis qu'à Mâcon, l'aménagement de l'esplanade Lamartine a permis de réconcilier les habitants avec la Saône, tandis qu'à Auxerre, la population a été associée à l'élaboration du projet de reconquête des quais de l'Yonne, « Chalon-sur-Saône est l'une des dernières villes de France à ne pas avoir renoué avec son cours d'eau », admet Christophe Sirugue, député-maire PS de la ville. L'urbanisme est ainsi fait que Chalon tourne littéralement le dos à la rivière. L'ambiance des Saônates d'été permet d'imaginer ce que serait une ville ouverte sur la Saône. Dans quelques années, prendre un verre au bord de l'eau ne sera plus un rêve. « Nous sommes arrivés à une période charnière du mandat, explique le maire. Après la période

dédiée aux nécessaires études et programmations, les travaux vont entrer dans une phase concrète. Nous espérons reconquérir nos berges dans les 10 prochaines années. Plus tard, à l'horizon de 20 ans, le programme pourra se poursuivre avec un projet sur le site du port nord. » Mais pour l'instant, le vaste chantier de reconquête des quais va débiter sur deux sites : à Saint-Rémy d'une part, à Chalon d'autre part entre le pont Jean-Richard et port-Villiers (zone de débarquement des paquebots fluviaux située à hauteur de l'hôtel de ville). C'est l'un des trois axes prioritaires de l'équipe de Christophe Sirugue avec la redynamisation du centre-ville et la transformation des quartiers de la politique de la ville (Prés Saint-Jean et Aubépins). « Ces trois axes sont portés par une vision politique d'ensemble, précise le premier magistrat. Celle d'un

« vivre ensemble » qui passe par le développement des services publics et une vision urbaine consistant à recoudre la ville pour la fluidifier. »

La partie sud des quais, entre Saint-Cosme et Saint-Rémy, va voir se succéder des projets d'équipements nouveaux. La sucrerie blanche, toujours en friche, a pour vocation d'accueillir les établissements d'enseignement supérieur qui, dans les domaines du son et de l'image, ont décidé de s'implanter à Chalon-sur-Saône (Gobelins, Aries 3D...). L'ancienne halle Freyssinet, acquise par le Grand Chalon, accueillera bien un multiplexe cinéma, précise Christophe Sirugue ; après l'abandon d'un premier projet avec le groupe Combre, « cinq exploitants potentiels se sont portés candidats, dont un local ». Quant à l'ancien bâtiment de l'entreprise logistique Stef, il est confirmé qu'il accueillera un hôtel quatre éto-

les. Dans la foulée de l'aménagement du tronçon de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) entre Cortelin et Droux, la requalification des quais à Saint-Rémy permettra d'offrir une nouvelle entrée de ville à l'agglomération chalonnaise.

Dans le même temps, des travaux devraient être entrepris plus au nord, entre le pont Jean-Richard et port-Villiers. « Notre idée, c'est que les aménagements seront forcément différents d'un site à l'autre, même si nous veillerons à une harmonie d'ensemble, explique Christophe Sirugue. Du côté de port Villiers, nous pouvons imaginer des espaces publics au bord de l'eau, des terrasses de café... » Mais c'est bien le projet de l'île Saint-Laurent qui sera emblématique à plus d'un titre. Le départ des services hospitaliers, dont le déménagement va débiter mi-octobre (l'inauguration du nouvel hôpital étant prévue

début novembre), va libérer trois hectares de terrains, soit la moitié de la surface de l'île. La ville de Chalon a donc lancé un appel à projets européen, auquel ont participé 67 équipes d'architectes ; parmi celles-ci, quatre ont été retenues, qui présenteront leurs projets à partir de 23 novembre (agence Patrick Chavannes, atelier François Grether, Faubourg 234 et West 8). Les travaux pourraient débiter fin 2012, pour donner corps à un projet qui respectera le cahier des charges imposé par la commune : diversifier les fonctions (habitat, services, équipements publics, offre commerciale de proximité...), préserver le patrimoine et créer un environnement urbain « attractif et de qualité ». Mais il est trop tôt pour décrire le visage de l'île Saint-Laurent en 2015.

PATRICE BOUILLOT

La démolition de l'autopont va débiter en novembre

La démolition de l'autopont, qui va débiter en novembre et se poursuivre jusqu'en mars 2012 avec une gêne prévisible à la circulation, est directement liée à la stratégie de requalification des quais de la Saône. « On ne démolit pas ce pont pour le plaisir de le démolir, ironise Christophe Sirugue. Mais simplement, si nous voulons aménager des quais apaisés, nous ne pouvons pas continuer de

laisser le toboggan déverser des flots de voitures sur les quais ! » Les chiffres sont éloquentes : actuellement, 1.220 véhicules par heure empruntent le pont aux heures de pointe du soir, et 950 aux heures de pointe du matin... Le toboggan est devenu une véritable autoroute urbaine, qui coupe la ville en deux. Sa suppression, et le réaménagement de l'avenue Niepce (qui aligne jusqu'à huit voies de circulation)

permettra de reconquérir un espace entièrement dédié au trafic automobile et de « recoller » les quartiers de la gare et de Saint-Cosme d'une part, le centre-ville d'autre part. Restait à savoir comment gérer le trafic automobile ainsi détourné.

Les spécialistes ont testé deux scénarios. Le premier, qualifié « d'intermédiaire », consiste à mener de front la démolition de l'autopont, la

mise en place du service de bus à haut niveau de service (BHNS) et la poursuite de la piétonisation du centre-ville. Conséquence : une baisse de 15 % du trafic global au centre. Plus de la moitié des voitures empruntant l'autopont (55 %) sont déviées vers d'autres itinéraires (rue de Paris, rocade Est, rue Gloriette), désengorgeant des axes comme l'avenue de la République et l'avenue Niepce. Des reports

de trafic jugés « raisonnables », même si la circulation dans le secteur Colombière s'en trouvera compliquée.

LA FIN D'UN SYMBOLE

Le scénario alternatif, incluant la requalification de l'axe Niepce-8 Mai 1945 et le réaménagement de l'échangeur Garibaldi, génère une hausse du trafic automobile au centre-ville (+10 %). La rue Gloriette risque de concent-

rer une forte part du trafic circulant actuellement sur l'autopont, détourné à 60 % vers d'autres itinéraires. En tout état de cause, la fin du toboggan, dont l'objectif est de dévier le trafic de transit vers la nouvelle rocade en particulier, marquera celle d'un symbole de Chalon-sur-Saône. « Un symbole dont on se passerait bien », glisse Christophe Sirugue

P.B.